

Quelques facettes de la transition

On dit souvent qu'auparavant la transition se faisait, tout simplement; il n'était donc pas nécessaire d'en parler. Alors que ce passage de l'école obligatoire à la formation postobligatoire s'est progressivement complexifié, ont émergé un certain nombre de termes et de notions utilisés pour décrire les différentes situations et réalités vécues par les jeunes dans cette période de transition. Rapide panorama des principales facettes de la problématique de la transition.

Une transition implique un passage d'un état ou d'une situation à un(e) autre dans le cadre d'un ou plusieurs domaines spécifiques. Par conséquent, les définitions de la transition sont multiples et relativement dépendantes des critères retenus.

Comment peut-on caractériser une transition ? Quelles sont les dimensions qui la circonscrivent et qui, de ce fait, différencient les définitions ?

Nous privilégions ici les domaines de la formation et de l'emploi pour la population des jeunes âgés entre environ 15 et 25 ans. Cette délimitation recouvre plusieurs situations dans lesquelles peuvent se trouver des jeunes d'âge, de parcours de formation et de vie très différents.

Plusieurs scénarios de transition peuvent être évoqués :

- de la formation (achevée ou non) à une autre formation certifiante ou non (transitoire);
- de la formation (achevée ou non) à un emploi (précaire ou stabilisé);
- de la formation (achevée ou non) au chômage/à l'aide sociale;
- la contemporanéité formation et emploi¹ (à des degrés/pourcentages différents);
- et bien d'autres cas de figure encore.

¹ Par exemple, l'OCDE délimite la période de transition comme commençant lorsqu'au moins 75 % des jeunes poursuivent des études sans travailler, et se termine lorsque 50 % des jeunes travaillent mais ne font pas d'études (Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (1996). *Regard sur l'éducation : analyses*. Paris : OCDE / INES ; p. 45). Comme en Suisse la formation professionnelle duale implique une expérience réelle, quoique progressive, du monde du travail, on peut considérer que la transition vers l'emploi s'effectue déjà, pour la majeure partie des jeunes suisses, dès la fin de l'école obligatoire.

Plusieurs situations de transition sont ainsi envisageables dès la fin de la scolarité obligatoire jusqu'à l'insertion, plus ou moins stabilisée, du jeune dans le monde du travail. Quelques aspects permettent d'analyser les transitions par des éclairages différents.

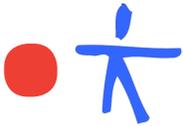
Les modes de réalisation d'une transition (ou la transition réussie et la transition ratée)

Une dimension du passage entre une formation et une formation subséquente ou le monde du travail est son mode de réalisation. Nous l'envisageons comme un continuum entre deux pôles : d'un côté, la transition considérée comme « réussie » et de l'autre, la transition « ratée/manquée ».

Les définitions de la transition « réussie » varient selon les auteurs par rapport à la temporalité du processus qui peut être :

- « rapide », avec le passage direct d'une formation à une autre ou d'une formation à l'emploi ;
- « lente », en incluant aussi la condition de « maintien » dans la formation subséquente ou dans le poste de travail occupé². Par exemple, de ce point de vue, l'obtention d'un diplôme de degré secondaire II (ou de toute formation subséquente) indique indirectement la pleine réussite de la première transition après la scolarité obligatoire par la finalisation du cycle de formation postobligatoire entrepris.

² Par exemple, d'après les [Lignes directrices pour l'optimisation de la transition scolarité obligatoire – degré secondaire II](#), adoptées par la CDIP, le 27 octobre 2006, par les représentants des organisations faitière, de la Confédération et des cantons, « Le passage est réussi une fois seulement que les jeunes ont pris pied dans un type de formation correspondant à leurs capacités ».



Les critères qui définissent l'achèvement d'une transition varient donc selon les auteurs. Pour certains, seulement la notion de passage dans une formation ou dans un emploi est décisive pour parler de transition effectuée, tandis que pour d'autres c'est la notion du maintien en formation ou dans un poste de travail qui importe.

Par ailleurs, avant de décréter l'aboutissement d'une transition, la durée du maintien dans la situation subséquente n'est pas définie de manière unanime. D'un point de vue extrême, la vérification d'une transition « réussie » de manière définitive ne peut s'opérer que lorsque le jeune a effectivement terminé sa formation postobligatoire ou a obtenu la nomination (en tant que critère de stabilité) dans un poste de travail.

Au niveau conceptuel, à une transition « réussie » couronnée d'un diplôme ou d'une entrée dans le monde du travail, s'oppose une transition dite « ratée/manquée » quand un jeune abandonne toute formation et n'obtient pas de poste de travail stable. Rater/manquer une transition peut avoir de multiples conséquences personnelles et sociales. En effet, dans des cas extrêmes, des situations de précarité, plus ou moins durables, incluant le chômage ou le recours à l'aide sociale peuvent être envisagées.

En revanche, certains jeunes en rupture après la scolarité obligatoire peuvent bénéficier de formations transitoires ou de solutions temporaires qui visent une réinsertion dans le système de formation et/ou dans le monde du travail. Celles-ci sont organisées par les secteurs aussi bien public que privé. Ces programmes de courte durée ont pour but de compléter le bagage scolaire de l'étudiant, de l'orienter dans le degré secondaire II, d'accroître ses chances de trouver une place d'apprentissage ou d'entrer dans une école du postobligatoire. Des offres plus axées sur l'insertion dans l'emploi existent aussi.

Par conséquent, entre une transition réussie et une transition ratée/manquée existe une gamme de situations de transition plus ou moins « difficiles », une pluralité d'expériences non linéaires plus ou moins heureuses, recherchées ou subies.

Transition immédiate ou transition différée

D'un point de vue temporel, la transition entre l'école obligatoire et la formation postobligatoire, ou entre la formation et l'emploi, peut être « immédiate » ou « différée ». C'est la transition « immédiate » qui reflète un parcours linéaire vers une formation postobligatoire certifiante. Or, même une transition immédiate ne garantit pas une transition « réussie ».

La transition « différée » se déroule de manière non-linéaire, par des à-coups ou des détours. On peut constater l'apparition d'une proportion grandissante de parcours personnalisés, faits de formations plus ou moins formelles et d'expériences multiples et variées où la diversité et la complexité priment. Les itinéraires de transition linéaires, fixés d'avance par le système éducatif, quoique toujours majoritaires, sont, au fil du temps,

de moins en moins respectés. Ceci est possible grâce, entre autres, à une composante essentielle du système suisse de formation, à savoir la perméabilité entre les formations, concrétisée par de nombreuses passerelles.

Dimensions subjective et objective des transitions

Toute transition, qu'elle soit définie comme processus dans une certaine continuité ou comme un acte rapide, qu'elle soit réussie ou ratée, immédiate ou différée, a aussi bien une dimension subjective, liée au vécu et à l'appréciation personnelle du jeune, qu'une dimension objective, ayant trait au regard d'un observateur externe et aux normes sociales en vigueur.

Retarder l'entrée dans la formation subséquente peut être dictée par un choix subjectif délibéré. Elle peut donc être volontaire et exprimer le désir de faire une pause par le biais, par exemple, d'un stage linguistique ou d'un long voyage, avant d'entreprendre un nouveau cycle de formation. Toutefois, le retard peut être également involontaire, causé, par exemple, par le fait de ne pas avoir obtenu un contrat d'apprentissage qui permet d'entamer une formation professionnelle initiale. Dans ce cas, la transition devient difficile et le jeune vit une situation

contrainte, ressentie comme imposée par la société ou par la structure du système de formation existante.

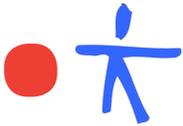
Le décrochage

Plusieurs termes définissent des jeunes qui décrochent, même si les situations ne sont pas toujours identiques : jeunes non qualifiés, non diplômés, déscolarisés, en rupture scolaire, qui ont abandonné le système

scolaire et d'autres encore. Du point de vue conceptuel, la définition reste assez floue. Généralement, le décrochage est défini comme une sortie définitive du système éducatif officiel sans certification de la formation entreprise. Or, dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie, la possibilité d'obtenir tardivement la certification d'une formation, par exemple post-obligatoire, ne peut pas être totalement exclue.

La norme sociale sert de référence dans la définition du décrochage, car c'est la norme en vigueur qui permet de considérer si la formation est achevée ou pas. La problématisation du décrochage est donc confrontée à l'existence des normes institutionnelles et sociales de formation, c'est-à-dire aux structures du système de formation en vigueur et à la nécessité, voir même à l'obligation sociale d'avoir un diplôme (actuellement de formation postobligatoire) pour vivre et travailler dans la société présente. Par conséquent, la désignation de la ligne de partage entre deux situations, du seuil à partir duquel on considère que la formation minimale requise par les conventions sociales n'est pas atteinte, et que donc il y a décrochage, doit également être prise en considération³.

³ Bernard, P.-Y. (2011). *Le décrochage scolaire*. Paris : PUF, pp. 44-45.



La norme a un caractère variable; par conséquent, l'écart à la norme, considéré comme déviance, est également changeant dans le temps et dans l'espace. En effet, comme les normes diffèrent d'un pays à un autre et selon les époques, il est difficile de standardiser la désignation de « décrocheur » dans le cadre d'une comparaison internationale, entre pays.

Les décrocheurs : un groupe hétérogène

Les jeunes qui abandonnent la formation postobligatoire sans obtenir un diplôme constituent un groupe hétérogène, car les causes du décrochage scolaire sont multiples et de natures très diverses. Des problèmes familiaux, sociaux, économiques peuvent être enchevêtrés avec des raisons de santé, de motivation, de faibles compétences scolaires et bien d'autres encore. Les normes en vigueur dans le système éducatif peuvent être vécues comme des causes qui amènent certains jeunes au décrochage.

Les décrocheurs sont parfois difficiles à comptabiliser lorsqu'ils « disparaissent », après avoir quitté le système de formation. Par conséquent, les possibilités de les répertorier et de les contacter, en vue par exemple de les aider, s'amenuise au fil du temps.

En comparaison internationale, la Suisse est parmi les pays où le phénomène du décrochage est le moins développé. En France, en Allemagne, en Italie ou au Royaume-Uni les pourcentages de jeunes qui quittent prématurément le système de formation doublent ou même triplent.

Au niveau suisse, l'approximation de la proportion des jeunes qui ont quitté le système éducatif en Suisse est restée dans une fourchette qui oscille entre 5 % et 10 % pendant ces quinze dernières années. Pour mesurer l'ampleur du phénomène, des données comparables au niveau cantonal ou régional font défaut.

Les mesures des transitions et des décrochages

Au-delà des discussions conceptuelles sur les dimensions des transitions, d'autres questions portent sur la mesure et la description des aspects quantitatifs et qualitatifs de ces situations, afin d'améliorer les éventuelles solutions à apporter. Par exemple, combien de jeunes décrochent-ils et pour quelles raisons? Comment vivent-ils ces situations? Comment décrire et comprendre les différents types de transition? Vers quelles formations les jeunes s'orientent-ils et pour quelles raisons?

Actuellement, des données précises sur les divers moments des processus de transition sont relativement limitées, malgré la réalisation de quelques recherches ponctuelles. La possibilité de suivre le parcours formatif, parfois sinueux et varié, de chaque jeune par l'introduction du dispositif d'identification national (numéro AVS) permettra sans doute à l'Office fédéral de la statistique d'apporter un éclairage utile et des informations précieuses dans le cadre des statistiques de la formation.

Cependant, malgré ces avancées, la dimension qualitative de ces cheminements ne peut être connue que grâce à l'apport des résultats de recherches et d'enquêtes longitudinales, car le processus de transition a une dimension subjective, liée à l'ap-



Michel Duguay, artiste-peintre

préciation personnelle du jeune par rapport à son vécu, et non pas seulement une dimension objective, qui peut être observée et mesurée par des données chiffrées.

Pour conclure

Les concepts de transition et de décrochage peuvent être appréhendés en privilégiant certaines dimensions, car il n'y a pas de définition unanimement partagée. Par ailleurs, le peu de données disponibles ne fournissent que des éclairages parfois partiels des situations de transition et des décrochages.

L'absence de données qui pourraient assurer une bonne comparabilité pour une analyse intercantonale des dimensions quantitatives et qualitatives des concepts traités, empêche de dresser un panorama satisfaisant des différentes facettes des transitions et des décrochages. De plus, lorsque nous disposons de données pour les cantons bilingues, elles ne sont pas détaillées pour les parties francophones; l'information sur l'ensemble des cantons bilingues fausse partiellement leur analyse. Les mesures des transitions et des décrochages méritent d'être améliorées et approfondies afin d'imaginer, de créer et de disposer de solutions mieux adaptées aux réalités vécues par les jeunes.

 La bibliographie en ligne propose une sélection de références et publications sur la thématique de la transition.